

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE RESOLUTION**

au sens des articles 43 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Développement de l'aéroport de Genève, le doute n'est pas permis

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Censée être validée par le Conseil fédéral fin 2016, la fiche du Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéronautique (PSIA) arrive au terme d'une première étape appelée protocole de coordination. De mars 2013 à juin 2016, se sont réunies à des fins de coordination et pour faciliter la réalisation de la fiche PSIA, les instances concernées par l'Aéroport international de Genève (AIG), la Confédération, les cantons (Genève et Vaud), la direction de l'AIG et Skyguide. Au terme de ce protocole, dont le but est de lister tous les sujets qui devront être abordés, l'élaboration de la fiche doit démarrer.

Parallèlement, de janvier à mai 2015, le Canton a organisé trois séances d'information destinées aux communes touchées par les nuisances de l'AIG et son futur développement. Là, furent présentés les éléments suivants:

- l'étude Intraplan, soit les perspectives d'augmentation du nombre de vols (+45'000) et de passagers (+10'000'000) à l'horizon 2030;
- les impacts territoriaux de ces perspectives du point de vue de l'évolution des courbes de bruit, de la pollution de l'air et de la diminution des zones constructibles pour du logement;
- les différents projets de développement des infrastructures de l'AIG pour s'adapter aux perspectives d'augmentation;

En outre, ces séances ont donné lieu à des échanges entre les communes et le Canton sur les impacts de ces prévisions sur la santé publique ainsi que sur la mobilité. A cet égard, le Canton s'est engagé à mener à bien deux études sur ces deux sujets pour la fin de l'année 2015.

Rendue publique, l'étude Intraplan et ses perspectives de croissance de l'AIG en ont laissé plus d'un perplexe. Un tel développement est-il vraiment possible? souhaitable? les calculs sont-ils fiables? d'autres scénarios menant à d'autres résultats sont-ils envisageables?

C'est ainsi que l'association Noé 21 s'est lancée dans l'analyse scientifique de l'étude Intraplan. Leur rapport, que l'on peut trouver ici <http://www.no21.org/site/images/stories/Noe21/presse/rapport-critique.pdf>, est édifiant. Les failles méthodologiques sont nombreuses et conséquentes, rendant la conclusion des experts de Noé 21 particulièrement lapidaire à l'égard d'Intraplan : « les résultats du modèle Intraplan ne peuvent pas être considérés comme une prévision de trafic, mais comme une indication avec une probabilité de réalisation incertaine ».

On est donc au mieux dans le pifométrique, au pire dans la manipulation mais, quoi qu'il en soit, il n'est pas possible de faire comme si de rien n'était. Ainsi, chacun, l'OFAC, la Canton et l'AIG en tête, doit reconnaître que les bases sur lesquelles repose l'élaboration de la fiche PSIA sont douteuses et que dans ces conditions il est impensable d'envisager l'élaboration d'un document qui permettrait:

- 1,4 milliard d'investissements ;
- des milliers d'habitants supplémentaires soumis au dépassement des valeurs limites pour le bruit aéroportuaire ;
- des milliers de logements impossibles à construire ;
- trafic commercial entre 23 heures et 6 heures du matin ;
- des pertes de valeur foncière pour les propriétaires dans les communes allant de Versoix à Cartigny ;
- des perspectives inquiétantes pour la santé publique, là où les valeurs limites de bruit et de pollution de l'air sont dépassées ;
- des investissements colossaux à mettre en œuvre par le Canton pour que les réseaux de transports tiennent le choc.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

déclare :

- 1 refuser l'élaboration de la fiche PSIA sur les bases de l'étude Intraplan;
- 2 exiger une nouvelle étude sur les perspectives de développement de l'aéroport de Genève à l'horizon 2030, comprenant différents scénarios;
- 3 exiger la prise en compte des objectifs cantonaux en matière de santé publique, de mobilité et d'aménagement dans l'élaboration de la fiche PSIA ;
- 4 interdire tout trafic aérien commercial entre 23 heures et 6 heures du matin ;
- 5 demander au Conseil administratif de transmettre la présente résolution à l'OFAC, à la direction de l'AIG ainsi qu'au Conseil d'Etat.

Pour les Verts :

Esther SCHAUFELBERGER

Xavier CHILLIER

Pour les Socialistes :

Denis CHIARADONNA

Johan MARTENS

Pour le PLR :

Vida AHMARI

Monique MATTENBERGER

Laurent TSCHOPP

Pour le MCG :

François AMBROSIO

Claude ANGELOZ

Marc CHAPPAZ

Michel RENAUD

Béatrice BESSE

Brice ARDUINI

Cyril NOBS

Charles REY

Ana ROCH

Thierry CERUTTI

Daniel NOËL

Stéphane VALENTE

Conseillers municipaux

Vernier, le 23 juin 2015